

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 12

24^e année • mercredi 24 mars 2021

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

Le 15 mars, les syndicats ont remis à la Chancellerie fédérale un appel signé par plus de 314 000 personnes exigeant qu'on ne touche pas aux rentes des femmes. Ce même jour le Conseil des Etats acceptait le projet AVS 21, tout en rabotant les montants prévus en compensation de la hausse de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Antidotes à portée!

Sonya Mermoud

Du poison dans notre assiette et dans l'eau que nous consommons; des substances toxiques contaminant durablement les sols: une réalité que nous pourrions combattre, le 13 juin prochain, en acceptant deux initiatives environnementales. L'une plaide pour une «eau potable et une alimentation saine», l'autre réclame «une Suisse libre de pesticides de synthèse» dans un délai de dix ans. Une exigence intégrant aussi les produits importés. Ces deux textes, lancés par des comités de citoyens, ont été rejetés par le Conseil fédéral et le Parlement estimant qu'ils vont trop loin. Aussi, après la suspension la semaine passée du projet conflictuel de réforme de politique agricole PA22, une initiative parlementaire relative aux produits phytosanitaires vient d'être adoptée

par les Chambres. Elle vise à réduire les risques qu'induisent les produits chimiques et à mieux protéger les nappes phréatiques. Et fera office de contre-projet informel aux deux objets soumis au verdict des urnes. Une alternative toutefois nettement moins ambitieuse. Et c'est bien là le problème. Cette absence de courage des élus. Cette politique constante des petits pas. Comme si nous bénéficions encore d'un temps illimité pour prendre soin de la nature et tenter de rétablir un semblant de biodiversité. Avec, sans cesse, de nouvelles pertes d'insectes, dont la dramatique disparition de colonies d'abeilles pourtant essentielles. Et des terrains recelant des traces de produits chimiques – y compris plusieurs interdits pourtant depuis longtemps dans nos frontières – continuant à dégrader l'écosystème en raison de leur rémanence. La santé, dans ce dossier, n'occupe pas davantage la place prioritaire qu'on lui accorde pourtant aujourd'hui. Il faut donc que la menace se traduise par des milliers de morts dans un délai court pour que le danger, bien réel pourtant, soit pris au sérieux? C'est pourtant bien clairement de notre santé dont il est également question. Dans une lettre ouverte adressée au conseiller fédéral Alain Berset et au président de la Confédération Guy Parmelin, 350 médecins et soignants acquis à l'idée d'une Suisse libre de pesticides de synthèse tirent la sonnette d'alarme. Ils s'inquiètent de ces sols infertiles pollués sur le long terme. De ces eaux souterraines recelant

des métabolites du chlorothalonil, un fongicide à effet cancérigène probable, trouvés dans la moitié des captages d'eau potable du Plateau suisse à des concentrations au-dessus de la limite fixée par l'Union européenne. Une eau contaminée que boivent plus d'un million de Suisses quotidiennement. Les résidus de pesticides de synthèse sont omniprésents dans nos aliments et notre environnement. On les retrouve dans les cheveux, l'urine, le sang. Une situation particulièrement alarmante, note les signataires, estimant que ces substances, absorbées de manière chronique, ou lors de la croissance, peuvent générer des maux graves et irréversibles. Même à faibles doses. Malformations génitales de garçons, puberté précoce chez des filles, autisme, troubles de l'attention, baisse de la fertilité, maladies neurovégétatives, digestives, hépatiques, leucémies, lymphomes et cancers hormonodépendants, etc.: la liste dressée par les spécialistes fait froid dans le dos. Dans ce contexte, tergiverser est coupable. A la population d'agir et de trancher en faveur des antidotes soumis au verdict des urnes. D'exiger le respect du principe de précaution et la préservation fondamentale de la biodiversité. En gardant à l'esprit que, refuser des mesures plus radicales, revient à nous tirer une nouvelle balle dans le pied et s'avère totalement irresponsable pour les générations futures... ■

PROFIL



Ornella Domini, mise au poing sur le ring.

PAGE 2

ASILE

L'admission provisoire décryptée.

PAGE 6

PAUVRETÉ

Mobilisation des associations.

PAGE 7

SYNDICALISME

Tournée des chantiers.

PAGE 9

Jiyana Tassin

Nul ne s'imaginerait en la croisant qu'elle est championne de boxe. Féminine jusqu'au bout des ongles, amicale et souriante, Ornella Domini, 32 ans, démonte tous les clichés. Mais gare à ceux qui sous-estimeraient sa force et sa détermination car, derrière sa voix douce, se cachent des poings de fer. Et une nature épicurienne qui l'amène à appréhender le monde avec résilience: «J'aime me dire qu'il existe une raison quand quelque chose ne fonctionne pas. La vie est une suite de combats à mener. C'est ce qui la rend belle.» Genevoise d'origine, la jeune femme oscille aujourd'hui entre la France et sa ville natale. Car elle a, depuis peu, déménagé à Evian pour aller vivre avec son copain. «Je suis amoureuse donc heureuse. C'est ce qui manquait à ma réalisation personnelle.» Pour garder un pied-à-terre en Suisse, et comme on ne peut pas vivre de la boxe dans notre pays, Ornella Domini a accepté un poste à l'Etat en tant qu'agente de sécurité. Un métier qu'elle n'avait pourtant jamais imaginé exercer.

UN PARCOURS NON CONVENTIONNEL

«Petite, je voulais être vétérinaire. Mais il n'existe, en Suisse, aucune école francophone pour le devenir alors j'ai abandonné l'idée à cause de la barrière de la langue.» Fidèle à elle-même, la jeune femme n'a pourtant pas complètement abandonné son rêve. Elle a, en effet, décidé d'adopter sept pythons royaux – une espèce rare de reptile – ainsi qu'un perroquet qu'elle a nommé Electra. «J'ai une pièce chez moi dédiée uniquement aux terrariums de mes serpents. Ces animaux me captivent. J'aime beaucoup les observer.» A l'image de ses passions, le parcours d'Ornella Domini est tout sauf conventionnel. Après avoir suivi deux ans un bachelier en biologie à l'Université de Genève, elle se tourne, par manque de débouchés, vers la radiologie médicale. Et travaille, en parallèle, comme agente de sécurité pour financer ses études. «Je me suis vite rendu compte que ce job me plaisait plus que mes cours.» A la fin de sa formation, elle est employée une année aux Hôpitaux universitaires de Genève. Elle décide ensuite de s'engager, par patriotisme, dans l'armée. «J'avais envie de servir mon pays. Je ne voulais pas grader car commander des hommes ne m'intéressait pas. Cette expérience m'a beaucoup rappelé la rigueur de la boxe.» A son retour, les événements s'enchaînent. On lui propose un emploi dans la protection rapprochée d'un riche industriel. «J'ai accepté et je suis partie presque trois ans à travers le monde. Comme je voyais énormément, je voyais rarement ma famille et j'avais très peu de temps pour moi. Je travaillais 240 heures par mois... Il ne fallait pas être syndicaliste!»

HISTOIRE DE CHAMPIONNE

Si, durant cette période, Ornella Domini a dû mettre sa carrière de boxeuse en veilleuse, elle n'a pas hésité une se-

conde à la reprendre en quittant son dernier travail. «Je suis une sportive dans l'âme. L'activité physique fait partie intégrante de mon mode de vie et de ma philosophie.» Et son palmarès bien fourni le prouve. Sa licence amateur passée en 2008, la jeune femme remporte trois fois la médaille d'or romande de boxe. Puis, en 2009 et 2012, elle gagne les championnats suisses en amateur. Et devient alors professionnelle en 2013. «J'ai mené six combats la première année où je suis passée en pro» s'exclame-t-elle, auréolée de ses cheveux blonds. Sa dernière com-

pétition, le 7 mars 2020, lui a permis de conserver pour la quatrième fois, mais pas d'affiliée au niveau des années, son titre européen dans la catégorie des poids welters (moins de 66 kg). Et pourtant rien ne laissait présager qu'Ornella Domini parviendrait au sommet de son art. «Je faisais du foot en équipe féminine quand j'étais plus jeune. J'ai commencé la boxe parce que je cherchais un sport individuel qui me permette d'avoir plus confiance en moi.» Et d'ajouter en souriant: «Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la boxe ne m'a pas détruite, elle

m'a construite.» Son plus beau combat? «En 2018, contre Ewa Piątkowska pour le titre mondial. La rencontre se déroulait en Pologne devant plus de 8000 spectateurs! J'ai perdu mais j'étais fière de ma performance.» Elle précise l'importance de son coach dans ces moments. «J'aurais certainement arrêté sans lui. Il me suit depuis le début et notre relation est très particulière. Il m'a vue dans les pires comme dans les meilleurs moments. Il me connaît mieux que personne.» Dans un monde souvent masculin, la boxeuse explique qu'elle a dû faire sa place. «J'ai déve-

loppé un humour très rentre-dedans pour casser tout de suite l'aspect de séduction. Le fait de cohabiter avec des hommes m'a permis d'acquérir un caractère bien trempé!» Désireuse de transmettre son savoir et la situation sanitaire la dissuadant de continuer, Ornella Domini aimerait aujourd'hui devenir entraîneuse de boxe. «Je souhaite à tout le monde d'avoir une passion aussi forte que la mienne.»

«J'ADORE TOUTES LES COULEURS»

Des passions allant de la moto aux animaux, du sport à la lecture, du ring à la peinture, Ornella Domini révèle une personnalité plurielle et subtile. «J'ai toujours aimé peindre. Dans la boxe, je suis parfois restreinte par les règles ou par mon physique. Avec cette discipline c'est très différent, ma créativité n'a aucune limite.» L'artiste expose, depuis son adolescence, dans des restaurants, des centres mais aussi dans des galeries. Ses sujets favoris? Les humains et les animaux, qu'elle représente de manière figurative et joyeuse. «J'adore toutes les couleurs. L'art représente pour moi l'expression de la gaité et du bonheur.» Au travers de sa sensibilité, la jeune femme puise une force calme et profonde. Et laisse l'image d'un tableau coloré et harmonieux. ■



Ornella Domini, une boxeuse créative.

MISE AU POING SUR LE RING

Boxeuse, peintre et agente de sécurité, Ornella Domini, nourrit de multiples passions. Une personnalité haute en couleur

LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier



En ces Temps de Covid, Les Théories du complot ont la cote !

NON À UNE RÉFORME SUR LE DOS DES FEMMES!

Le 15 mars, le Conseil des Etats acceptait le projet AVS 21, tout en rabaissant les montants prévus en compensation de la hausse de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans

Sylviane Herranz

L'échec de «Prévoyance vieillesse 2020» devant le peuple en 2017 a plané sur les débats du Conseil des Etats lors de l'examen, le 15 mars dernier, du projet de «stabilisation de l'AVS (AVS 21)» du Conseil fédéral. Si la volonté de rechercher un compromis permettant d'être accepté a été exprimée, les chances de succès à l'issue de cette séance sont bien minces. Comme première mesure, le Conseil des Etats a approuvé l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans, telle que proposée par le Conseil fédéral. Par 30 voix contre 12 et 2 abstentions, les sénateurs et sénatrices n'ont pas souhaité biffer cette hausse, comme l'avait proposé le socialiste tessinois Marina Carobbio. «Les femmes touchent environ un tiers de moins de rente vieillesse que les hommes. La moitié des femmes qui ont pris leur retraite en 2018 doivent s'en sortir avec moins de 1754 francs d'AVS par mois, a-t-elle rappelé. Ce revenu est certes en principe complété par une rente du 2^e pilier, mais près d'un tiers des femmes partant à la retraite aujourd'hui ne touchent aucune prestation d'une caisse de pension. Et lorsqu'elles bénéficient du 2^e pilier, leur rente médiane ne correspond qu'à la moitié de celle des hommes.» L'élue a ajouté que dans les branches féminines, comme la vente ou la restauration, les pensions du 2^e pilier sont plutôt de l'ordre de 500 à 800 francs par mois. Elle a également fustigé les compensations prévues à la

hausse de l'âge de la retraite des femmes, qui sont «très limitées et parmi les plus basses jamais discutées». Ce qui, a-t-elle expliqué, se traduira par une diminution des rentes pour une partie importante des femmes concernées, y compris pour celles ayant des bas revenus.

MOBILISATIONS CONTRE AVS 21

Ces arguments faisaient écho à la revendication de 314 187 personnes, remise le matin même par l'Union syndicale suisse (USS) à la Chancellerie fédérale à l'intention des parlementaires. L'appel «Pas touche aux rentes des femmes!» s'oppose à une nouvelle révision de l'AVS faite sur leur dos et exige de renoncer aux péjorations prévues dans AVS 21. Le nombre de signatures, obtenues en à peine plus d'une semaine, est un «véritable sursaut d'indignation dans la population», soulignait l'USS. En début d'après-midi, juste avant l'ouverture de la séance du Conseil des Etats, les Collectifs de la grève féministe manifestaient aussi leur mécontentement sur la place Fédérale, exigeant des parlementaires «d'abandonner ce projet au profit d'une réforme qui mette enfin en place un modèle de prévoyance vieillesse égalitaire, solidaire et durable».

COMPENSATIONS RÉDUITES

Le Conseil des Etats n'a pas cédé aux arguments des syndicats et des femmes. Au contraire, il a empiré le projet du gouvernement en diminuant les compensations pour les générations de transition, soit les femmes atteignant



THÉRIE PORCHET

Alors que le Conseil des Etats acceptait le projet AVS 21, les syndicats organisaient une action symbolique illustrant l'appel «Pas touche aux rentes des femmes» signé par 314 187 personnes et remis à la Chancellerie fédérale à l'intention des parlementaires.

65 ans durant les neuf années suivant l'introduction de la réforme, prévue autour de 2023. Le montant de 712 millions par an octroyé par le Conseil fédéral à cet effet passe à 430 millions. Une somme à mettre en relation avec les 1400 millions d'économies annuelles obtenues avec la hausse de l'âge de la retraite des femmes.

FLEXIBILISATION

Outre l'acceptation de la notion d'«âge de référence» donnant droit à une

rente, fixé à 65 ans, les sénateurs ont encore accepté la flexibilisation de l'âge de la retraite, mais uniquement de 63 à 70 ans, plutôt que de 62 à 70 comme le proposait le Conseil fédéral. Une décision contestée également par l'USS, les femmes perdant une année d'anticipation. Autre divergence, la Chambre des cantons a abaissé le taux de TVA proposé de 0,7% à 0,3%. A l'issue des débats, l'USS a réaffirmé sa position: «Avoir travaillé toute sa vie doit donner droit à une bonne rente

à la retraite. Toute révision de l'AVS doit donc prendre en compte et résoudre les problèmes qui se posent aujourd'hui. La solution est simple: renforcer l'AVS au lieu de l'affaiblir.» Or la voie prise par le Conseil des Etats va à l'encontre des femmes, a précisé l'USS, assurant qu'elle s'engagera pour que le Conseil national, qui abordera AVS 21 lors d'une prochaine session, «corrige drastiquement le projet». ■

GENÈVE: L'INDEMNITÉ POUR LES TRAVAILLEURS PRÉCAIRES ARRIVE ENFIN

La loi votée le 7 mars dernier entrera en vigueur le 7 avril. Il sera possible, dès cette date, de déposer une demande d'indemnisation

Jérôme Béguin

À Genève, des milliers de travailleurs très précaires vont enfin pouvoir déposer une demande de compensation.

Rappelons qu'en concertation avec les partenaires sociaux, le Grand Conseil avait adopté en juin 2020 une Loi sur l'indemnisation pour perte de revenus liée aux mesures de lutte contre le coronavirus. Combattu par un référendum de l'extrême droite, le texte a été accepté en votation le 7 mars dernier par 68,8% des suffrages. Il vise à soutenir les personnes ayant subi des pertes de revenus durant le confinement du printemps 2020 et qui n'ont pu toucher une allocation des assurances sociales ou une aide de la Confédération ou du Canton. A l'image des temporaires qui n'ont pas eu accès au chômage partiel, des travailleurs sur appel, des employées de l'économie domestique, des intermittents du spectacle, des étudiants ou encore des travailleuses du sexe. Le fonds pourra aussi profiter à toute personne ayant subi un licenciement pendant cette période sans pouvoir toucher des indemnités chômage en raison d'une période de cotisation insuffisante.

Concrètement, entrent dans le cercle des bénéficiaires toutes les personnes majeures et domiciliées ou résidant dans le canton au moins depuis le 17 mars 2019, exerçant une activité lucrative au moins depuis le 17 décembre 2019 à Genève ou dans un autre canton et ayant subi une perte de revenus entre le 17 mars et le 16 mai 2020. «Toute personne suisse ou étrangère, quelle que soit sa situation administrative», précise bien la loi. Ce qui ouvre aux travailleurs sans statut légal l'accès à l'indemnisation.

Celle-ci compensera les pertes de revenus à hauteur de 80% et à concurrence de 4000 francs par mois indemnisé. La durée de la perte de revenus prise en considération reste donc limitée à deux mois et l'indemnité est subsidiaire aux autres prestations perçues durant la période, c'est-à-dire qu'elle ne peut être cumulée avec d'autres aides. Précisons encore, qu'elle ne devra pas être remboursée et qu'elle n'est pas saisissable par l'Office des poursuites.

UNIA PRÊT À AIDER

Interrogé par *L'Événement syndical*, le Département de la cohésion sociale explique par la voix de son secrétaire général adjoint, Henri Della Casa, que la nouvelle loi entrera en vigueur le 7 avril. Le dispositif mis en place pour l'encadrer devrait être présenté par le Conseil d'Etat ce mercredi 24 mars et les informations utiles seront disponibles le lendemain sur le site ge.ch. Un formulaire en ligne permettra dès le 7 avril de déposer sa demande. «Nous comptons sur le relais des associations et des syndicats, qui pourront aider les personnes éligibles à remplir le questionnaire», indique Henri Della Casa. Il faudra présenter des documents permettant d'attester de son revenu, mais la loi stipule qu'à défaut, le département pourra prendre en considération une déclaration signée si elle «paraît plausible».

Pour obtenir un appui, les adhérents d'Unia peuvent se tourner vers leur secrétaire syndical référent ou contacter directement le secrétariat (0848 949 120 ou geneve@unia.ch).

Certes la période indemnisée paraît un peu lointaine du fait du référendum de l'extrême droite, mais ce coup de pouce reste nécessaire à un moment où la crise est loin d'être terminée pour la plupart de ces travailleurs précaires. ■

Licenciements M-Budget au bout du lac

Migros Genève vient de se séparer de vingt collaborateurs de manière plutôt expéditive et à bon compte. Soutenus par Unia, quatre salariés témoignent

Jérôme Béguin

«Un vendredi matin, je suis arrivée au travail, mon chef m'a convoquée pour une réunion, et là, on m'a annoncé que j'étais licenciée sur-le-champ. Je ne m'y attendais pas du tout, j'ai toujours été une collaboratrice loyale. Je suis partie sans pouvoir dire au revoir à mes collègues», témoigne Adeline*. C'est de manière plutôt expéditive que Migros Genève a procédé mi-février au licenciement collectif de vingt collaborateurs de son administration. Quatre d'entre eux ont témoigné devant la presse vendredi dans les locaux d'Unia. Agés de 35 à 58 ans, avec, pour certains, plus de trente ans d'ancienneté, ils ont été licenciés pour fin juin et libérés de l'obligation de travailler. «Ils nous ont dit qu'avec le tourisme d'achat et la concurrence de Lidl et Aldi, les chiffres n'étaient pas bons», raconte Adeline.

«Ça ne joue pas, rebondit un de ses collègues licenciés, Antoine*. L'année dernière, alors même que certaines enseignes du groupe étaient fermées, Migros Genève a enregistré un chiffre d'affaires supérieur à 2019.» L'homme explique que Migros Genève a lancé en 2018 le programme «Fit2020». «Le projet était de rendre l'entreprise plus dynamique et de faire des économies. Une réduction d'effectifs de 300 personnes était visée pour 2020. Le nombre de collaborateurs est passé de 3300 à 3000, certains ont été poussés à prendre une retraite anticipée.» Jusqu'ici, la coopérative genevoise, deuxième plus grand employeur du canton après Rolex, n'avait jamais opéré un licenciement collectif.

Dans la situation sociale actuelle, Unia juge inacceptables ces licenciements, surtout au regard du chiffre d'affaires et de l'engagement des travailleurs depuis le début de la pandémie. Les méthodes utilisées sont aussi inadmissibles.

Prévue par la loi, la procédure de consultation n'a pas été respectée dans la mesure où les personnes congédiées n'ont jamais été informées des intentions de l'en-

treprise et n'ont pu présenter d'alternatives aux licenciements. «Nous avons demandé de pouvoir prendre un autre poste, on nous a répondu que ce n'était pas possible et que les licenciements allaient continuer», déplore Maria*. «J'étais prête à passer caissière», assure Adeline.

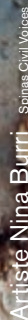
UNE TOUTE PETITE INDEMNITÉ

Une toute petite indemnité a été accordée: entre un et trois mois de salaires suivant l'ancienneté. Pour la toucher, les personnes concernées ont toutefois dû signer une clause de confidentialité prévoyant une pénalité de 6000 francs pour ceux qui rompraient le silence sur ces licenciements.

«Nous avons demandé par courrier leur annulation, Migros nous a réclamé les procurations des personnes qui nous ont contactés... Nous leur avons répondu que nous étions prêts à faire vérifier les procurations par un huissier, mais nous n'avons plus de nouvelles depuis», relate Pablo Guscetti. Le secrétaire syndical d'Unia Genève dénonce une «précarisation générale des conditions de travail». «Malgré la baisse des effectifs, la charge de travail reste le même, cela signifie des rythmes plus soutenus.» Quant au travail syndical, il est rendu pratiquement impossible. «Les secrétaires syndicaux n'ont pas le droit d'aller dans les Migros et de s'entretenir avec les salariés, qui ne sont pas correctement informés de leurs droits et qui ont peur.»

«Il sera difficile de trouver un nouveau patron, qui va se demander ce que nous avons fait pour être licenciés. C'est un peu comme si nous avions été virés de l'Etat», relève Antoine. Et sa collègue, Laura*, de conclure: «On me demande ce que j'ai fait pour être licenciée. Rien, j'ai toujours bien fait mon travail. Les copropriétaires de Migros, pour évoquer une campagne de pub récente, ont le droit de savoir comment la direction licencie. Nous sommes en grande partie d'un groupe d'âge qui aura beaucoup de peine à retrouver un emploi.» ■

*Prénoms d'emprunt.



**Homme de 64 ans aimant la nature, la marche, les sorties, rencontrerait une femme de 50 à 60 ans. BE.
Tél. 076 755 06 64.**

Coupon à retourner à **L'Événement syndical** · place de la Riponne 4 · 1005 Lausanne
forum@evenement.ch · Tél. 021 321 14 60

**Vos annonces sont à envoyer à: L'Événement syndical,
Service des annonces, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne**

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 56 442 exemplaires

* web + papier le weekend / ** papier + web

FRONDE CONTRE L'ÉVACUATION DE LA ZAD

L'association de défense juridique de la Zad a demandé un report d'évacuation des activistes après que toutes les voies de recours ont été épuisées



«Nous souhaitons instamment une évacuation non violente de la Zad», ont plaidé Jacques Dubochet, Dominique Bourg et Nicole Ammann, appelant solennellement toutes les parties à la plus grande retenue.

Sonya Mermoud
Photos Thierry Porchet

Menace d'épilogue pour la première zone à défendre (Zad) de Suisse, établie sur la colline du Mormont, dans la commune vaudoise de La Sarraz. Pour mémoire, des dizaines d'activistes ont investi ce lieu depuis cinq mois, luttant contre la volonté du cimentier Holcim d'élargir la carrière qu'il exploite dans cet espace d'une grande richesse naturelle et historique. Et désireux d'explorer de nouveaux modes de vie et de convivialité. Vendredi dernier, l'association Les Orchidées du Mormont, créée le 29 octobre dernier dans le but d'offrir un cadre légal à la Zad, a informé que les voies de recours pour éviter une expulsion des activistes étaient épuisées. Et a appelé à un report de la décision d'évacuation exécutable le 26 mars en ce qui

concerne la maison occupée par les militants et le 30 mars pour les alentours où ils ont élevé des yourtes et autres abris. Une requête teintée d'inquiétude face à cette issue. «Le temps n'est pas à la brutalité mais au dialogue et au mûrissement démocratique de la décision, dans un contexte de crise climatique et écologique aigu. Rien ne presse. Laissons le temps au génie helvétique» a déclaré l'association lors d'une conférence de presse tenue vendredi passé à Lausanne et réunissant Dominique Bourg, philosophe et professeur honoraire à l'Université de Lausanne, spécialiste des questions environnementales, Jacques Dubochet, Prix Nobel de chimie 2017 et Nicole Ammann, comédienne et enseignante de théâtre, habitant à Eclépens. L'occasion pour ces intervenants de préciser leur position relative à la Zad et aux zadistes qui, ont-ils souligné, «ont raison sur le fond».

DÉSOBÉISSANCE CIVILE PAR NÉCESSITÉ
Graphique à l'appui, Jacques Dubochet a brossé un tableau sombre de la situation concrétisée par une hausse exponentielle des températures depuis les années 1970. «Rien n'est maîtrisé. Pas un chouia de freinage. Ce qu'on a fait jusqu'à ce jour, c'est du pipeau», s'est-il indigné avec le franc-parler qui le caractérise tout en saluant le courage des zadistes qui, eux, ont pris la mesure du drame en cours. Dominique Bourg a renchéri sur l'urgence d'agir, avec une augmentation des émissions de CO₂ et, partant, un réchauffement climatique qui aura des conséquences mortelles sur la santé. Le philosophe écologiste a également orienté son intervention sur le rôle de «lanceurs d'alerte des zadistes» et l'importance, face à l'inertie, de la désobéissance civile. «L'action non violente souligne l'état de carence de lois face à des dangers particuliers.

Il s'agit d'un moyen démocratique. Il se base sur un argument de nécessité.» Et l'homme de renouveler l'appel à ne pas évacuer la Zad, tout en plaidant, à défaut, pour que le combat des militants s'inscrive dans une politique de stricte non-violence, «de part et d'autre». «Je comprends la tentation de radicalisation de certains jeunes, face à l'absence de résultats et les menaces climatiques tangibles – pourquoi se laisseraient-ils faire comme des bêtes qu'on conduit à l'abattoir – mais nous les incitons à ne pas tomber dans ce piège.»

L'ESPOIR D'UN AUTRE FUTUR
De son côté Nicole Ammann, qui arpente «l'exceptionnelle» colline du Mormont depuis son enfance, n'a pas caché son admiration pour l'action concrète des zadistes. Elle leur ouvre d'ailleurs régulièrement les portes de sa maison pour qu'ils puissent prendre

une douche chaude, faire une lessive, recharger leurs portables ou juste partager un repas. «Ces jeunes sont joyeux, attentionnés, serviables. Ils font vivre l'espoir d'un autre futur.» A noter que la Zad a par ailleurs reçu l'appui de quelque 130 élus du canton exprimé dans une lettre ouverte au Conseil d'Etat. Ils s'opposent eux aussi à l'évacuation des militants sans une rencontre au préalable avec ces derniers en vue de «proposer des solutions constructives, écologiques et démocratiques». La Grève du climat Vaud appelle de son côté à une manifestation de soutien, ce vendredi 26 mars à 17h15 à la place du Château à Lausanne, pour défendre la Zad, la colline et en faveur de la mise en place «d'une transition juste pour les salariés d'Holcim». ■

L'urgence climatique dans les rues du monde entier

Le 19 mars, la Grève du climat suisse s'est inscrite dans la mobilisation internationale initiée par «Fridays for future»

Aline Andrey

Vendredi dernier, une Grève du climat mondiale a vu le retour dans la rue du mouvement *Fridays for future* pour demander, une fois de plus, aux dirigeants politiques des réponses concrètes à la crise environnementale. La Grève du climat suisse (GdC) s'est inscrite dans cette journée d'actions internationales avec pour objectif premier d'appeler à la Grève pour l'avenir du 21 mai. Cette prochaine mobilisation sera un premier jalon de la convergence des luttes regroupant les jeunes écologistes, les syndicats et le

mouvement féministe, entre autres organisations. En ce 19 mars, faute aux restrictions liées à la pandémie, les actions dans les rues helvétiques ont été limitées. A Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, des banderoles accrochées sur divers bâtiments ont rappelé l'importance de la crise écologique. «Beaucoup de conférences et de réunions ont eu lieu en ligne ces derniers mois, mais il est essentiel d'être visible dans l'espace public, souligne Robin Augsburger, de la GdC Neuchâtel. Afin de toucher d'autres gens.» La mobilisation dans ce canton a eu lieu aussi au Lycée Blaise-

Cendrars à La Chaux-de-Fonds et sur les ondes grâce à une web-radio. La toile a été aussi l'occasion pour la GdC Genève d'organiser de nombreux webinaires sur divers thèmes et réitérer son soutien à la Zad du Mormont, la première zone à défendre de Suisse sise sur la propriété du cimentier Holcim. Ailleurs, en Suisse alémanique des *sit-in* ont eu lieu dans plusieurs villes. A Fribourg, pancartes à bout de bras, des activistes se sont réunis au centre-ville pour appeler à la mobilisation du 21 mai. «Cette convergence des luttes est essentielle pour faire passer notre message d'urgence face au réchauffement climatique», explique Elisa Blaser de la GdC Fribourg. Comme elle, Robin Augsburger souligne que les différents plans climat présentés au niveau fédéral ou cantonal ne vont pas assez loin: «Et, de surcroît, dans la mauvaise direction. Comment peuvent-ils miser sur des technologies de captation de CO₂ qui n'existent pas encore? Ou proposer des mesures antisociales?» Avec la Grève pour l'avenir, les jeunes écologistes espèrent que la pression pour une neutralité carbone d'ici 2030 ne se fera plus seulement dans la rue, mais aussi sur les lieux de travail. Car, comme le rappelle l'égérie internationale du mouvement, Greta Thunberg: «Lorsque votre maison est en feu, vous n'attendez pas dix ou vingt ans avant d'appeler les pompiers.» ■



A Fribourg, la Grève du climat a appelé à la convergence des luttes le 21 mai prochain.

POING LEVÉ

QUAND LE CONSENTEMENT PASSE À LA TRAPPE

Par Jiyana Tassin

Une femme sur cinq subit des actes sexuels contre son gré en Suisse. Et pourtant, seules 8% d'entre elles portent plainte par peur de ne pas être crues ou par honte. Des chiffres choquants qui mettent en lumière les lacunes du système judiciaire helvétique. Récemment, la Commission des affaires juridiques (CAJ) du Conseil des Etats a mis en consultation un projet de loi visant à redéfinir le viol au niveau pénal. Et le consentement ne semble pas être à l'ordre du jour. D'après la CAJ, sans violences ou menaces, l'absence de ce dernier ne serait pas suffisant pour retenir les infractions sexuelles les plus graves. Qui se trouveraient alors réduites à la catégorie d'«atteintes sexuelles», prévoyant des peines moindres. Cette révision du Code pénal est sidérante car elle place, une fois de plus, le curseur sur la victime et non sur l'agresseur. Une façon de culpabiliser la personne lésée et de la rendre, en quelque sorte, responsable de l'acte.

Droits humains laissés de côté. La Convention d'Istanbul, ratifiée par la Suisse en 2018, exige que tout rapport non consenti soit criminalisé. Mais Berne ne s'offusque pas de la contradiction avec ses engagements. A titre d'exemple, la Suède a observé, après l'adoption du consentement sexuel en 2018, une hausse de 75% des condamnations pour viol. En Suisse, la définition du viol dans le Code pénal décrit ce dernier comme le fait de contraindre, par la menace, la violence physique ou psychique, une personne de sexe féminin à subir l'acte sexuel. Une vision lacunaire qui discrimine la communauté LGBTQ+ et les personnes victimes d'autres violences de ce type. Et donne une définition bien éloignée de la réalité. Car la violence exigée par la jurisprudence n'est souvent pas nécessaire. La personne agressée étant souvent incapable d'agir, il s'opère un phénomène médicalement établi: l'état de sidération. De plus, le projet de loi ne prend pas en compte que la majorité des violences sexuelles ont lieu dans la sphère privée. En d'autres termes, la menace ou la violence ne sont pas forcément nécessaires lorsque l'agresseur est une personne de confiance... Comme le conjoint!

Le vol oui, mais pas le viol! En Suisse, on considère automatiquement le vol comme une infraction – évidemment sans poser de questions sur le comportement du propriétaire. En revanche, lorsqu'il s'agit d'un délit sexuel, on interroge la victime sur sa réaction. Alors qu'on devrait juger l'auteur sur ses actes. En intégrant la question du consentement, nombre de femmes qui n'osaient pas porter plainte par manque de preuves de contraintes, pourraient désormais réagir. Et ainsi contribuer à faire évoluer les mentalités sur le fait que tout acte sexuel sans consentement doit être considéré comme une agression. ■

«LES PATRONS COMPRENNENT MAL CE QU'EST L'ADMISSION PROVISOIRE»

Aujourd'hui, les requérants d'asile se voyant attribuer un permis F sont plus nombreux que ceux à qui l'on accorde l'asile, et proviennent de régions où les conflits s'éternisent

Textes Line Golestani
Photos Thierry Porchet

Le statut d'admission provisoire (permis F), créé en 1987, «a été initialement pensé pour garantir aux migrants une protection à court terme dans l'attente d'un renvoi»¹. Les personnes originaires de Bosnie accueillies en Suisse dès 1993 entraient notamment dans cette catégorie, et beaucoup ont vu leur renvoi prononcé dans les cinq années qui ont suivi. A cette époque, les personnes admises à titre provisoire étaient également appelées «réfugiés de la violence»², terme pouvant sembler plus approprié du fait que la plupart fuient des conflits armés. «Le permis F prolonge une situation administrative précaire qui n'aurait été acceptable que si elle était provisoire, à l'instar du statut de demandeur d'asile. Mais la plupart des statistiques démontrent le contraire: pour la plupart des personnes, l'admission provisoire n'a de provisoire que le nom», constate l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers (ODAE)³. On fait alors face à une situation paradoxale où il est exigé de ces personnes qu'elles s'intègrent sur le plan socio-professionnel, alors que leur statut constitue une entrave à leur insertion.

La grande majorité des personnes étant en Suisse dans le cadre d'une procédure d'asile est constituée d'hommes âgés de 20 à 25 ans, arrivés seuls dans notre pays. Beaucoup souhaitent se former, toutefois, cela implique généralement de retarder leur accession à l'autonomie financière et les avantages allant de pair avec ce statut, certains hésitent donc.

LE RÊVE D'UN PERMIS B

Hossein Rezaei, 22 ans, est arrivé seul en Suisse peu avant ses 18 ans. Un an de cours de français dispensés par l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), et un an en classe d'accueil à l'Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion (OPTI) ont suffi à ce ressortissant afghan pour maîtriser la langue. «Comme j'ai atteint un bon niveau de français, je voulais apprendre un métier qui me plaise, mais avec le permis F, ce n'est pas facile» déplore le jeune homme établi à Lausanne. «L'année passée, j'aurais pu être engagé comme aide-cuisinier, mais le patron a refusé en raison de mon permis F, qui n'indiquait plus que trois mois de validité. Je lui ai expliqué qu'il serait automatiquement renouvelé, mais souvent, les patrons comprennent mal ce qu'est l'admission provisoire», poursuit Hossein qui a finalement trouvé une place d'apprentissage comme mécanicien à Montreux. «Après un stage d'assistant dentaire, mon souhait était de faire un CFC dans cette profession pour pouvoir ensuite devenir hygiéniste, mais je n'ai pas trouvé de place» regrette-t-il. Si son salaire lui permettait d'être indépendant financièrement, Hossein aurait pu déposer une demande d'autorisation de séjour (permis B) en 2020, après avoir passé cinq ans en Suisse. «J'aimerais beaucoup avoir un per-



Houssein Darouich, originaire de Syrie, est arrivé seul dans nos frontières en 2013. Après plusieurs stages dans différents domaines, il a trouvé un emploi au cinéma Pathé Flon, pris du galon et obtenu un permis B.

mis B car, depuis cinq ans, je n'ai jamais pu sortir de Suisse, même pour me rendre en France, et surtout, je souhaiterais pouvoir aller voir ma mère en Iran. Elle a des problèmes de santé...

SENTIMENT D'ARBITRAIRE...

L'interdiction de sortir du territoire, s'ajoutant à d'autres restrictions en tous genres, comme celle de conclure un abonnement mobile, pèse souvent sur le moral de ces jeunes adultes et génère un sentiment d'exclusion. Le fait de ne pas comprendre pourquoi un compatriote, dont la situation est en apparence très semblable à la leur, obtient l'asile, accentue encore le sentiment d'arbitraire des détenteurs d'admission provisoire. Comme le relève une étude du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM), «le caractère prétendument temporaire de leur statut de séjour reste un stigmate qui continue de rendre l'accès au marché du travail difficile spécialement pour les étrangers admis provisoirement»⁴. Pour ceux qui parviennent néanmoins à trouver un emploi fixe, la cession partielle du salaire, pratiquée dans plusieurs cantons, est souvent mal comprise par les intéressés, comme l'illustre le témoignage de Houssein Darouich, originaire de Syrie, arrivé seul en Suisse en 2013, à l'âge de 18 ans. Alors qu'il étudie à l'OPTI, il se met en recherche d'un apprentissage et multiplie les stages dans des domaines aussi divers que la coiffure, la construction et l'installation sanitaire, en vain. Il rencontre finalement un jardinier de son quartier, qui faute de pouvoir prendre un apprenti l'engage pour travailler à ses côtés.

... ET DÉMOTIVATION

Houssein est ravi mais déçante vite: «A la fin du premier mois de travail, l'EVAM a pris tout mon salaire, de plus de 3000 francs. J'ai trouvé cela très injuste, je comprenais mal les procédures et m'investissais beaucoup dans ce travail. Je pensais que je pourrais enfin vivre avec plus que les 370 francs mensuels que je recevais jusque-là» explique-t-il. Avant d'ajouter: «Pendant les trois mois suivants, mes salaires ont continué à être saisis, alors que mon loyer n'était que de 600 francs. Mon assistant ne m'a pas encouragé à faire une demande d'autonomie financière, et j'étais très démotivé.» Environ un an plus tard, Houssein trouve un emploi au cinéma Pathé Flon, où son entente et sa polyvalence lui permettent d'accéder à un poste de manager en moins de trois

ans, et d'obtenir le permis B. «En commençant chez Pathé, j'ai tout de suite demandé mon indépendance financière à l'EVAM, car je ne voulais pas revivre la même situation.»

DISPARITÉS CANTONALES PESANTES

Les disparités cantonales sont perçues comme une forme d'injustice par les personnes concernées, qui ont souvent des connaissances ailleurs en Suisse. Un étranger au bénéfice de l'admission provisoire recevra environ 370 francs dans les cantons de Vaud et du Valais, 270 francs en Argovie, alors que la prestation s'élève à 696 francs à Berne, et 797 francs à Bâle-Ville. Ces différences ne concernent pas uniquement les montants de l'aide sociale, mais également les possibilités d'obtenir une autorisation de séjour (permis B), et les mesures d'intégration proposées.

Accent sur la formation

Les cantons du Valais et de Vaud valorisent désormais la formation et l'insertion socio-professionnelle y compris pour les détenteurs de permis F

En matière de formation des populations issues de l'asile, le Valais a fait office de pionnier avec le centre Le Botza (Vétroz), ouvert en 1999, puis ceux de Rarogne et du domaine des Barges il y a dix ans. Les formations certifiantes en restauration (RI-PP), en arboriculture et viticulture (en partenariat avec l'Ecole d'agriculture du Valais) et les autres formations (menuiserie, serrurerie, peinture, maçonnerie, nettoyage, coiffure) s'adressent aussi bien aux réfugiés statutaires, qu'aux détenteurs de permis F et accueillent également des bénéficiaires de l'aide sociale hors du domaine de l'asile. «Les personnes qui sortent de nos ateliers n'ont en règle générale pas un AFP ou un CFC, mais un niveau de compétence faisant qu'elles pourront être engagées comme aide: aide-peintre, aide-maçon, aide en cuisine» explique Frédéric Moix, responsable du centre de formation Le Botza. «Lorsque le centre a ouvert, en 1999, le contexte n'était pas le même qu'aujourd'hui. Le but était d'occuper les requérants pour contrer les effets négatifs liés à l'inactivité. Depuis, il y a eu



«Comme j'ai atteint un bon niveau de français, je voulais apprendre un métier qui me plaise, mais avec le permis F, ce n'est pas facile», déplore Hossein Rezaei, 22 ans, arrivé seul d'Afghanistan en Suisse, peu avant ses 18 ans.

LA FORMATION, UNE CHANCE À SAISIR

Jacques de Lavallaz, s'explique sur ces différences cantonales: «Je sais que le canton de Vaud, dès qu'ils arrivent à cinq ans, propose la chose à Berne, mais en Valais, on est plus restrictif, et pour un jeune célibataire, il faut compter 7 à 9 ans de séjour, pour que l'on émette un préavis positif. C'est d'ailleurs ce qui ressort de la jurisprudence du Tribunal administratif fédéral» se justifie le chef du Service de la population et des migrations (SPM). «Un jeune détenteur du permis F qui est chez nous depuis plus de 5 à 7 ans, s'est intégré à la vie sociale du canton et a achevé un apprentissage, aura à nos yeux un avantage indéniable par rapport à une personne qui n'a jamais terminé une quelconque formation, et cela va pousser la commission à donner un avis positif» précise-t-il.

Et d'ajouter: «Profitez de la chance qui vous est donnée de vous former! C'est le message que j'aimerais faire passer, et c'est dans notre avantage à tous!» ■

¹ L'admission provisoire, un «non statut» qui divise le monde politique, swissinfo.ch, Stefania Summermatter, juin 2015.

² Rapport de séance du Grand Conseil genevois du jeudi 25 juin 1998, ge.ch/grandconseil/m/memorial/seances/540110/29/24

³ Permis F: Admission provisoire ou exclusion durable?, Marie-Florence Burki, Mélissa Llorens, ODAE romand, octobre 2015.

⁴ Marges de manœuvre cantonales en mutation, Swiss Forum for Migration and Population Studies (SFM), Johanna Probst, Gianni D'Amato, Samantha Dunning, Université de Neuchâtel, octobre 2019.

leur intégration, tel que ce guide, auront donc une importance cruciale» insiste le délégué à l'intégration. L'on pourrait s'interroger sur la pertinence de la démarche valaisanne, qui conditionne d'une certaine manière l'octroi d'un permis B à l'accomplissement d'une formation certifiante, et la façon de procéder de Vaud et d'autres cantons, où nombre de jeunes sont prêts à accepter n'importe quel emploi non-qualifié en espérant obtenir rapidement le permis B. Vouloir encourager la formation, ou octroyer dès que possible un statut moins précaire sont deux positions défendables. Le problème semble toutefois résider plutôt dans le «non-statut» que constitue l'admission provisoire, attribué à des personnes ayant fui des situations de conflits armés, qui mériteraient donc un statut de protection conforme à la Convention de Genève sur les réfugiés⁵. ■

⁵ Guide pratique pour intégrer votre personnel étranger, Hélène Agbémégah (coordination), mars 2020.

⁶ Asile et autres formes de protection, Achilleas Zavallis, UNHCR Suisse.

LES CSP ROMANDS DÉNONCENT LES LACUNES DU SYSTÈME SOCIAL

La crise sanitaire a éclairé de manière crue les dysfonctionnements et les manquements du dispositif social. Les Centres sociaux protestants donnent des pistes

Textes Aline Andrey

L'accès aux prestations sociales est un droit et doit être élargi. C'est en substance le message lancé par le Centre social protestant (CSP) des différents cantons romands, lors d'une conférence de presse le 16 mars dernier. L'organisation est revenue sur cette année de pandémie et surtout sur les défis à venir. Pour elle, cette crise doit être un levier pour une transformation en profondeur.

De mars à décembre 2020, les CSP sont venus en aide à des personnes n'ayant pas droit à l'aide sociale ou à des prestations d'assurance, grâce au soutien de la Chaîne du bonheur et aux dons récoltés directement. «Essentiellement sans-papiers, ces personnes, inconnues de nos services jusqu'ici, ont toujours été autonomes financièrement et ne nous ont jamais demandé d'aide. Dans l'économie domestique, rares sont les employeurs à avoir continué de payer leurs employées, malgré leurs obligations, dénonce Caroline Regamey, chargée de politique et action sociales au CSP Vaud. On a vu réapparaître une pauvreté absolue, une situation dramatique dans laquelle les besoins essentiels comme se nourrir, se loger, se soigner n'étaient plus couverts.» Des aides alimentaires ont été distribuées et des loyers pris en charge par l'organisation pour éviter les expulsions. «Cela a mis en lumière le mal-logement subi par les sans-papiers, sans contrat, en sous-sous-location, avec des loyers abusifs et une suroccupation – avec plusieurs familles dans un appartement», souligne Caroline Regamey.

RENONCEMENT À DES DROITS

Les difficultés à joindre les deux bouts ont aussi frappé d'autres catégories de travailleurs n'ayant pas droit à l'aide sociale: des étudiants ayant perdu leur job d'appoint, des personnes de l'UE avec un permis L ou B depuis moins d'une année.

Les détenteurs de permis B et C n'ont souvent pas osé demander l'assistance

publique, par peur des conséquences sur leur renouvellement de permis, leur demande de regroupement familial, de naturalisation, ou encore de mariage. «Et ce malgré les communications officielles qui ont garanti que les autorités ne tiendraient pas compte du recours à l'aide sociale pendant cette période», précise Alain Bolle, directeur du CSP Genève. Alors que parallèlement, certains services sociaux continuaient de dissuader les personnes de recourir à leurs prestations.

«Des personnes avec des revenus trop élevés pour toucher l'aide sociale ont vécu aussi des déséquilibres dans leur budget. Alors que des aides ponctuelles publiques sont possibles, mais sont distribuées de manière très inégale selon les cantons et les services» explique Caroline Regamey.

CREUSEMENT DES INÉGALITÉS

Il y a aussi ceux qui ont puisé dans leurs économies, ont emprunté à leurs proches voire contracté un crédit parfois à des taux usuriers. Une situation qui fait craindre au CSP une augmentation du surendettement, et son corolaire: mises en poursuite, expulsions d'appartements... Car la crise sociale et sanitaire n'est de loin pas terminée. «Dans le Jura par exemple, beaucoup de gens ont eu de la peine à venir nous demander de l'aide», souligne Pierre Ammann, directeur CSP Berne-Jura. «Or avec les RHT qui perdurent, cela devient de plus en plus difficile, notamment pour les familles.»

L'opacité et la grande complexité du système social sont critiquées par le CSP, tout comme la lenteur des procédures et des décisions ou encore la digitalisation prônant les personnes n'ayant pas ou peu de compétences numériques. Une étude du Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ (KOF) confirme le creusement du fossé des inégalités: les ménages les plus modestes ont connu une baisse de 20% en moyenne de leurs revenus, contre 8% pour les ménages les plus aisés.

DES MESURES NÉCESSAIRES

Face à cette année de grands défis mais aussi riche en enseignements, le CSP estime qu'il est nécessaire de prendre des mesures de type structurel. Il demande un élargissement du socle de l'aide sociale, aux personnes migrantes notamment. «Aujourd'hui, on assiste à une instrumentalisation de l'aide sociale par le droit des étrangers, puisque l'accès aux prestations est utilisé comme instrument de contrôle et de gestion de la population immigrée», tance Caroline Regamey. Pour le moins, un filet humanitaire en temps de crise devrait être mis en place afin de respecter l'article 12 de la Constitution qui prévoit: «Quiconque est dans une situation de détresse et n'est pas en mesure de subvenir à son entretien a le droit d'être aidé et assisté et de recevoir les moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine.» Permettre aux personnes de nationalité étrangère d'accéder en tout temps aux aides sociales sans mettre en péril

leur statut est aussi nécessaire selon l'organisation. Tout comme faciliter l'accès à l'information par la mise en place de lieux neutres, à l'image du récent Bureau d'information sociale créé à Genève.

Face au non-recours et au renoncement fréquent des personnes dans le besoin à faire valoir leurs droits, le CSP préconise également d'octroyer automatiquement certaines prestations, comme la réduction des primes d'assurance-maladie.

Enfin il s'agit de «garantir un minimum vital unifié», car comme le dénonce Caroline Regamey: «Cette inégalité des droits selon les cantons est un problème de fond. S'il y a des recommandations nationales quant au minimum vital, il n'est pas le même partout. Sans compter les cantons qui demandent encore un remboursement!» ■

TÉMOIGNAGE

Une employée active dans le secteur de l'aviation témoigne des difficultés rencontrées depuis une année: «Je suis en RHT. Le 80% que je touche ne tient pas compte des compléments que je recevais avant en travaillant les soirs, le matin tôt ou les week-ends. Cela me fait quelque 1500 francs de moins par mois sur un salaire qui se montait auparavant à 5000 francs environ. Or mon loyer se monte toujours à 1800 francs, et j'ai des frais de dentiste importants. Avant de me retrouver dans un gouffre financier, j'ai pris contact avec le CSP qui m'aide pour ces frais. Quand mon salaire arrive, je paie mes factures et il ne me reste plus rien. Cela devient de plus en plus difficile. J'ai quelques retards dans le paiement de mes impôts.» A quelques années de la retraite, elle regrette de ne plus travailler à 100%. «J'adore mon métier. Et j'aime être active», dit celle qui a rapidement fait du bénévolat «pour se sentir utile». ■

Fribourg: mettre fin au remboursement de l'aide sociale

Face à l'augmentation de la précarité à Fribourg, 58 associations se sont unies et ont proposé des solutions concrètes. Au nom d'un droit à la dignité pour tous

Sonya Mermoud

La crise sanitaire aggrave fortement la situation des plus démunis. Fortes de ce constat, 58 associations actives dans l'aide aux personnes précarisées ou vulnérables ont uni leurs efforts pour réclamer un droit à la dignité pour tous. Une revendication assortie de différentes propositions détaillées mercredi dernier lors d'une conférence de presse en présence de représentants d'organisations parties prenantes de la démarche. Parallèlement le collectif Dignité Fribourg a envoyé un courrier aux autorités politiques leur demandant d'agir urgemment pour lutter contre la pauvreté et réduire les inégalités sur la base de ses requêtes. Et non sans rappeler leur devoir en la matière. Il a aussi réalisé un site internet présentant les axes de sa mobilisation et rédigé un Manifeste et une pétition afin «d'engager et d'encourager le dialogue citoyen» et sensibiliser l'opinion publique à la fragilité de certaines situations induites par le manque d'aides étatiques. De courtes vidéos de femmes et d'hommes touchés par la problématique et aux parcours de vie pluriels ont été mises en ligne. Des situations aggravées ou nouvellement créées par les effets de la pandémie. Ces témoignages illustrent comment l'existence de tout un chacun, indépendamment

ment de l'âge et des expériences acquises, peut basculer. «La précarité, précise l'alliance, n'est pas seulement financière ou alimentaire. Elle est complexe, multifactorielle et concerne aussi les domaines de la santé physique, mentale, de l'éducation et la garde d'enfants, de l'acquisition des compétences de base, du travail, de la participation citoyenne, des relations sociales, de l'habitat et de la stabilité du séjour.»

LE POIDS DES DETTES

Parmi les solutions prioritaires «réalistes et réalisables» préconisées, le collectif demande au Canton de renoncer à exiger le remboursement de l'aide sociale alors que la loi ad hoc est en cours de révision. Selon les organisations, cette nécessité de restitution enferme les ex-bénéficiaires dans une précarité accablante et potentiellement de longue durée. Elle aurait aussi pour effet de dissuader les ayants-droit à recourir à ce soutien, car les dettes leur barreraient alors l'accès à certaines prestations comme le logement ou le permis de séjour. Pour l'alliance, cette obligation va à l'encontre d'une démarche de réinsertion efficace. Cette dernière précise encore que Fribourg est le dernier canton romand à exiger ce remboursement, le Valais s'appropriant à y renoncer. Le droit à l'alimentation figure également au rang des re-

vendications majeures, avec un nombre croissant de personnes et de familles ne parvenant plus à se procurer de la nourriture de base. La création d'une banque alimentaire permettrait de pallier le problème et offrirait de surcroît une réponse au gaspillage de denrées tout en favorisant le partage et l'intégration sociale. «A ce titre, elle est un outil de développement durable complet.»

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES NÉCESSAIRES

Le collectif Dignité Fribourg recommande par ailleurs l'introduction de prestations complémentaires (PC) pour les familles qui, bien que disposant d'un revenu d'une activité lucrative, peinent à joindre les deux bouts. Et se situent dans la classe moyenne inférieure, juste au-dessus du droit à l'aide sociale. «Ces PC familles sont assorties d'une prise en charge des frais de garde et des frais de maladies.» Grâce à ce soutien financier, les bénéficiaires n'ont pas besoin de recourir à l'assistance publique et peuvent maintenir, voire augmenter, leur temps de travail. La question de l'inclusion numérique a également retenu l'attention des associations. Ces dernières s'inquiètent d'une digitalisation galopante, notamment la dématérialisation des services publics, propre à renforcer l'exclusion sociale des personnes moins formées ou éloignées de l'écrit.

Maintenir des guichets physiques, encourager l'acquisition de compétences ou encore rédiger certains textes dans un langage simplifié font partie des mesures proposées.

IMPLIQUER LES PERSONNES CONCERNÉES

Les signataires du Manifeste réclament en outre un accès à un logement décent pour tous avec une adaptation des loyers aux bas coûts des charges hypothécaires. Et l'appui de différentes instances impliquées dans le domaine. Il faut aussi, selon eux, renforcer l'intégration sociale des personnes isolées par le biais de structures et projets sociaux pérennes.

Enfin, le collectif demande que les personnes concernées par les dispositions de prévention et de lutte contre la pauvreté soient impliquées dans les décisions prises. «L'implication des bénéficiaires engendre des mesures plus efficaces et plus adaptées, une compréhension mutuelle renforcée, une société plus inclusive.» Un gage de qualité et de pertinence pour une action sociale efficace... ■

Informations et pétition sur: dignite-fribourg.ch
Témoignages filmés sur: dignite-fribourg.ch/temoignages

LE REVENU DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ENTRE EN POLITIQUE

Le Jura, et bientôt Vaud, se penchent sur le revenu de transition écologique dont l'un des buts est la création d'emplois durables

Aline Andrey

Le 3 mars, le Parlement jurassien a voté en faveur d'un postulat demandant une étude sur la mise en place d'un revenu de transition écologique (RTE) à l'échelle cantonale. Dans le canton de Vaud, le Grand Conseil devrait aussi se positionner ces prochains mois. Les deux textes ont été déposés par des députés Verts en mai 2020 en écho à la pandémie et à ses répercussions sociales et économiques, mais aussi pour ouvrir une piste face à la crise climatique et à l'avènement du numérique qui obligent et obligeront bon nombre de travailleuses et de travailleurs à se reconverter.

En substance, le RTE représente une aide financière individuelle et sociale, limitée dans le temps, qui inclut une formation pour la personne en décrochage professionnel, obligée de se reconverter, ou porteuse d'un projet. Plus

globalement, la mesure encourage une économie durable.

Le député Vert jurassien, Baptiste Laville, auteur de la motion transformée en postulat, souligne le potentiel du RTE en cette période cruciale: «Tant qu'à orienter les gens touchés par la crise, autant qu'ils soient encouragés à travailler dans des métiers en phase avec les enjeux de demain, dans des domaines durables. Le RTE permettrait d'encourager la société à évoluer plus rapidement vers des impératifs qui ne soient plus seulement économiques, mais aussi sociaux et écologiques.»

PISTES DE RECONVERSION

«Pour éviter qu'il y ait des perdants de la transition écologique, que ce soit des employés de secteurs très polluants comme l'aviation par exemple, ou qui font face à une numérisation croissante, cette mesure offre des pistes de reconversion importante», explique la

députée vaudoise Rebecca Joly. Pour l'heure, la commission en charge d'étudier son postulat, recommande à une courte majorité de le soutenir. Pour la Verte, cette mesure offre aussi «des solutions pour les personnes à l'aide sociale ou au chômage depuis longtemps». Dans ce sens, elle estime que les structures existent déjà. «Il s'agit de mettre en relation les services sociaux et l'ORP, pour qu'ils travaillent main dans la main avec des porteurs de projets qui vont dans le sens de la transition, mais qui n'ont pas les investissements nécessaires dans un premier temps.» Et de mentionner quelques exemples: une exploitation agricole reconvertit une partie de son terrain à la permaculture et a donc besoin de main-d'œuvre; une épicerie de proximité ouvre ses portes mais manque d'un vendeur qualifié; une bibliothèque de prêt d'objets a besoin d'un employé fixe. Autant de postes supplémentaires qui pourraient s'inscrire dans un RTE.

Baptiste Laville propose, quant à lui, la création d'une coopérative de transition écologique – regroupant autorités, associations, entreprises privées, et pourquoi pas syndicats – telle que définie par la conceptrice du RTE, Sophie Swaton, économiste et philosophe, professeure à l'Université de Lausanne et directrice de la Fondation Zoein. Quid du nerf de la guerre: le prix? «Il y aura un coût de démarrage, mais ensuite cela permettra aussi de sortir des gens de l'aide sociale...», répond Rebecca Joly.

Actuellement le RTE est pratiqué sur quelques territoires français, avec la collaboration de Sophie Swaton. En juin 2020, dans nos colonnes*, cette dernière expliquait le potentiel de la mesure dans l'émancipation personnelle et l'intégration sociale, et le rôle de la transition écologique dans la création d'emplois, «avec des millions de postes à la clé». ■

*Voir L'ES du 10 juin 2020.



OLIVIER YOGELSANG

Le RTE offrirait aussi des solutions pour les personnes à l'aide sociale ou au chômage depuis longtemps, susceptibles de s'insérer dans des structures allant dans ce sens, mais manquant de moyens pour engager de la main-d'œuvre. La députée vaudoise Rebecca Joly cite, par exemple, une bibliothèque de prêt d'objets, une exploitation reconvertie en permaculture, une épicerie de proximité...

ACCÈS AUX VACCINS: SOLIDARITÉ MISE À MAL

Amnesty International et Public Eye demandent au Conseil fédéral de s'engager en faveur de l'accès universel aux traitements contre le Covid-19. Une pétition à la clef

Sonya Mermoud

De très nombreux pays n'ont toujours pas accès aux vaccins, dont les brevets sont détenus par quelques groupes pharmaceutiques. Une injustice qu'entendent corriger Amnesty International et Public Eye. Dans un communiqué de presse commun du 16 mars dernier et via une pétition en ligne*, les deux ONG ont enjoint au Conseil fédéral de soutenir une dérogation temporaire à la propriété intellectuelle pour les traitements, tests diagnostiques et vaccins contre le Covid-19. «Les pays riches, dont la Suisse, ont acheté plus de la moitié des stocks de vaccins alors qu'ils ne représentent que le 16% de la population mondiale, tandis que 100 pays n'ont encore pas vacciné une seule personne. Cette situation est notamment due au fait que seules quelques entreprises fabriquent ces vaccins dont elles contrôlent les brevets alors que beaucoup d'autres auraient le savoir-faire pour les produire», souligne Pablo Cruchon, responsable de la campagne

Covid-19 à Amnesty International. La dérogation à certaines dispositions de l'accord sur les ADPIC, traité mondial qui régit les droits à la propriété intellectuelle, faciliterait la production de traitements contre le coronavirus avec l'arrivée de nouveaux fabricants du Sud. Amnesty International et Public Eye exhortent encore le gouvernement d'agir auprès des pharmas suisses pour qu'elles adhèrent à la plateforme de partage des connaissances de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En mai 2020, précisent les deux partenaires, l'OMS a mis sur pied le Groupe d'accès aux technologies contre le Covid-19. But de la démarche: rassembler les données et connaissances des sociétés, et favoriser l'octroi de licences de production et le transfert de technologie à d'autres fabricants potentiels. Une initiative qui n'a pas été suivie par les géants de la chimie. «Les groupes pharmaceutiques qui ont mis au point les premiers vaccins contre le Covid-19 doivent partager leurs recherches, leurs savoirs et leurs technologies. Ainsi, d'autres entreprises phar-

maceutiques pourront s'appuyer sur ces avancées pour accélérer leur production de vaccins», insiste Patrick Durisch, responsable Politique santé chez Public Eye. Les ONG demandent encore que le Conseil fédéral rende publics les contrats passés avec les producteurs pour l'achat des vaccins payés avec l'argent des contribuables. A noter encore que Public Eye a publié le 9 mars dernier un rapport sur les méthodes mises en œuvre par Pfizer, Roche et Novartis pour «exploiter de manière systématique la crise du coronavirus à leur avantage». Cette enquête montre également la responsabilité de la Suisse et d'autres Etats riches qui alimentent le modèle d'affaires des pharmas dans la répartition inéquitable des vaccins. ■

Pour signer la pétition: amnesty.ch/fr/themes/coronavirus/docs/2021/petition-pour-une-suisse-solidaire-dans-la-lutte-contre-la-pandemie

COURRIER

«ÉTAT D'URGENCE»

Le syndic de Lausanne a réfléchi à son engagement. Il nous fait partager ses convictions et ses espoirs pour sa ville dans son ouvrage intitulé *Etat d'urgence*, paru en février. Hauteur de vue, qualité des analyses, justification des choix récents et à venir, ton juste, absence de polémique, de quoi réconcilier le peuple avec la politique. Les nouvelles autorités communales vaudoises se mettent au travail en ce printemps 2021. Qu'elles prennent le temps de lire ce petit livre. Il les aidera à prendre un peu de hauteur par rapport à leurs dossiers. Nous apprenons que Lausanne a été classée en 2019 par le magazine britannique *Monocle* «meilleure petite ville du monde». Mais l'intérêt de ce livre, c'est sa couleur sociale-démocrate.

En référence à Obama, Grégoire Junod affirme «qu'il ne faut pas gâcher une crise», c'est-à-dire qu'il faut profiter de faire mieux après. L'importance des villes dans la qualité de la vie des gens est bien mise en évidence. C'est le même combat que menait Yvette Jaggi, il y a 40 ans, celle par qui la majorité rouge de Lausanne est née et a perduré. Voici deux bonnes affirmations: «Les socialistes se sont souvent pliés aux règles du marché... Ne leur jetons pas trop vite la pierre car à droite comme à gauche, les gouvernements n'ont pas fait le poids face à un capitalisme mondialisé... qui a fini par s'affranchir même des valeurs libérales et démocratiques.» Et: «Une ville doit entreprendre. Les élus qui vendent les bijoux de famille renoncent à toute ambition, qu'elle soit sociale, économique ou écologique.» Un regret toutefois: je n'ai rencontré aucun nom de ceux qui ont construit cette Municipalité de gauche, ni aucun nom de ceux qui conduisent la ville aux côtés de l'auteur. Commandez ce livre sorti chez Favre. Une bouffée d'espérance. ■

Pierre Aguet, Vevey

WWW.EVENEMENT.CH

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 18h. Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. **Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.**

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier

Ouverture du secrétariat: vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Le secrétariat est fermé jusqu'à nouvel avis.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h (présence d'un secrétaire syndical le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois).

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au vendredi de 9h à 12h.

VALAIS

DÉMÉNAGEMENT

Le secrétariat d'Unia Sion a déménagé.

Coordonnées complètes:

Syndicat Unia Région Valais, place du Midi 21, case postale 2190, 1950 Sion 2 Nord.

Le numéro de téléphone reste le même.

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00

Sion: 027 602 60 00

Martigny: 027 602 60 00

Monthey: 027 602 60 00

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Lundi soir, de 17h à 19h.

Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30.

Jeudi soir, de 17h à 19h.

Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Monthey: mardi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

VAUD

HORAIRES

Secrétariats

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h.

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques: **Lundi à vendredi matin** de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

«PLUS ON EST, MEILLEURES SERONT LES CONDITIONS DE TRAVAIL»

Toute l'année, les secrétaires syndicaux d'Unia font la tournée des chantiers. Nous avons suivi deux d'entre eux à Genève dans les immeubles en construction des Communaux d'Ambilly



Les secrétaires syndicaux informent les travailleurs de leurs droits et vérifient que les CCT soient bien respectés.



Le passage des syndicalistes offre une distraction et des sujets de discussion à la pause déjeuner des maçons.

Jérôme Béguin
Photos Olivier Vogelsang

Le chantier est immense. Depuis la route de Jussy, il faut rouler presque un kilomètre pour rejoindre les immeubles en construction de Belle-Terre. Tout un nouveau quartier est en train de pousser sur les Communaux d'Ambilly, dans la périphérie de Genève. D'ici 2030, il accueillera 2600 logements sur un périmètre de 38 hectares. Une douzaine d'immeubles se dressent déjà, ils seront livrés dans quelques mois. Une fois la voiture garée, pour les rejoindre, il faut encore cheminer dans la gadoue, qui crotte, en quelques mètres, nos chaussures et pantalons. Nous devons aussi zigzaguer entre de véritables piscines alimentées par les pluies des derniers jours. Nous suivons la tournée de deux secrétaires syndicaux, José Sebastiao et Mathieu Rebouilleau. Ils montent rapidement dans les étages en cours d'aménagement. Presque chaque jour, des permanents syndicaux d'Unia Genève se rendent sur des chantiers pour informer les travailleurs de leurs droits, des campagnes en cours et contrôler que les conventions collectives de travail (CCT), les règlements et les dispositions sanitaires soient bien respectés.

«AVEZ-VOUS UNE BARAQUE?»

Dans les pièces des futurs appartements que nous traversons travaillent des maçons et des ouvriers des différents corps de métier du second œuvre et de la métallurgie du bâtiment: cha-

pistes, plaquistes, plâtriers-peintres, chauffagistes, plombiers, serruriers ou électriciens. «Bonjour, c'est le syndicat Unia. Pour quelle entreprise travaillez-vous?» Les salariés discutent volontiers avec les syndicalistes, qui distribuent des exemplaires des CCT et vérifient en particulier la justesse du montant du panier, l'indemnité pour les repas qui varie suivant la fonction et la distance séparant le chantier du siège de l'entreprise. Ils demandent aux ouvriers rattachés à la CCT du second œuvre de participer à l'enquête qu'Unia a lancée sur les questions des horaires, des frais et des déplacements.

«Avez-vous une baraque?», demande José Sebastiao à un travailleur de la construction métallique. «Nous n'avons rien du tout», répond l'homme alors qu'un courant d'air refroidit la coursoire intérieure. «A Genève, il y a un règlement qui oblige l'employeur à mettre à disposition un local pour se changer et un autre pour manger. Nous allons envoyer un contrôleur.» Les vérifications ne sont pas inutiles car beaucoup de sociétés et leurs employés viennent d'autres cantons. Les secrétaires syndicaux en profitent pour recruter. A un travailleur temporaire, qui a été privé de salaire durant le confinement du printemps 2020, Mathieu Rebouilleau explique: «Si tu avais été membre d'Unia, nous aurions pu faire un courrier et t'aider.» Convaincu, l'homme remplit un bulletin d'adhésion. Le syndicaliste va répéter plusieurs fois son credo: «Plus on est de syndiqués, plus on a de chances d'obtenir des meilleures conditions de travail.

C'est un rapport de force. C'est comme si on rencontrait les employeurs dans un match de foot. S'ils forment une équipe de onze, nous ne pouvons pas nous permettre de jouer à neuf. Eux, ils sont bien organisés dans des associations patronales.»

«LA MÉTALLURGIE DU BÂTIMENT A BESOIN DE SE MOBILISER»

«La métallurgie du bâtiment a un besoin urgent de se mobiliser», relève José Sebastiao. A Genève, cette branche rassemble les métiers du chauffage, de l'électricité, de la ferblanterie, de la plomberie, de la serrurerie et de la construction métallique. «C'est la branche la plus faiblement syndiquée et cela se ressent sur les conditions de travail, c'est la moins bonne CCT.» Celle-ci couvre 5000 salariés et doit être renouvelée. En novembre 2019, Unia avait organisé une assemblée de mobilisation qui avait remporté un certain succès. Refusant la demande patronale d'un allongement de la journée de travail, une centaine d'ouvriers y avaient participé avant de partir en cortège vers le pont du Mont-Blanc pour accrocher des banderoles. «Le Covid a stoppé cet élan», déplore le responsable du bâtiment d'Unia Genève. Dans l'intervalle, les négociations pour le renouvellement de la CCT ont repris, annonce, de son côté, Mathieu Rebouilleau à un électricien ayant participé à cette fameuse assemblée. Ce dernier est accompagné d'un apprenti en première année âgé de 30 ans, qui ne touche que 800 francs par mois. José Sebastiao est dépité:

«Le salaire d'un apprenti, c'est bien lorsqu'on a 17 ans. A 30 ans, il en fait bien plus et le patron pourrait le payer mieux.» D'autres travailleurs rencontrés se plaignent de leurs rémunérations. «Je gagne 2800 francs net par mois. J'aurais presque meilleur temps de rester bosser en France pour 2000 euros», constate un ouvrier de la construction métallique. «J'ai demandé une augmentation, mon chef a refusé, je veux maintenant passer indépendant», raconte un autre. «Comme indépendant, ne casse pas les prix», lui demande José Sebastiao. «Non, c'est pour gagner plus», promet-il en souriant.

Il est midi. Derrière une porte, quatre ouvriers venant d'Yverdon prennent leur pause, sans lumière du jour, certains assis à même le sol. Le décor est différent un peu plus loin. Une quinzaine de travailleurs du secteur principal de la construction déjeunent au chaud dans un espace lumineux. Les syndicalistes passent entre les tables pour distribuer un sondage. Sur onze revendications, les maçons doivent sélectionner les trois qui leur paraissent les plus importantes. «Intempéries! Intempéries!», lance un jeune, qui, visiblement, veut des critères clairs pour les suspensions du travail en cas de canicule et de fortes chutes de pluie ou de neige. La discussion s'engage en portugais entre les tables. «Le renouvellement de la Convention nationale de la construction en 2022 sera difficile, la Société des entrepreneurs va revenir avec son exigence de flexibilité», prévient José Sebastiao. Solidaires

des ouvriers de la Tuilerie de Bardonnex, les maçons signent également une lettre ouverte à la présidente de Conseil d'Etat demandant le rachat de l'usine fermée en décembre.

«L'EMPLOYEUR DOIT-IL FOURNIR DES MASQUES?»

Nous descendons ensuite des escaliers pour nous retrouver dans une cave où des installateurs sanitaires prennent leur repas. «Est-ce que l'employeur doit fournir des masques?», demande l'un d'eux. Ils gagnent des millions, mais ne sont pas fichus de nous en fournir. Il suffit que l'un d'entre nous chope le Covid durant le week-end et on l'attrape tous pendant la semaine», souligne le plombier. «Nous sommes bien obligés d'être à deux pour poser une colonne de fonte et on ne peut pas respecter les distances», appuie l'un de ses collègues. «Nous allons envoyer un courrier à l'entreprise en lui demandant de fournir des masques et du gel», promet José Sebastiao. L'employeur doit aussi fournir l'EPI, l'équipement de protection individuelle, rappelle le syndicaliste. «Je n'ai jamais rien reçu de tel», intervient un ouvrier. Engagé par une agence intérim, cet alpiniste industriel, soit un spécialiste des travaux en hauteur, est équipé d'un casque de montagne. CCT en main, il s'aperçoit qu'il gagne 52 centimes de moins que le salaire minimum prévu dans cet accord pour les aides-monteurs. «Et ce n'est pas le seul problème que j'ai avec mon employeur.» En sortant de la cave, Mathieu Rebouilleau a deux nouvelles adhésions en poche. En tout, cinq ont été réalisées dans la matinée. Ce n'est pas si mal, sachant que nombre d'ouvriers sont déjà syndiqués.

Les deux secrétaires se hâtent maintenant de rentrer au siège d'Unia pour participer à une réunion de coordination. «Mission accomplie», se félicite José Sebastiao en démarant la voiture. L'après-midi sera consacré à des tâches administratives. Pour assurer le suivi, un rapport de chantier relevant les problèmes constatés sera dressé. Ce jour-là, les deux syndicalistes n'auront pas le temps de prendre une vraie pause et devront se contenter d'un sandwich avalé rapidement. «Il faut avoir la fibre militante et, si nous n'aimions pas ce travail, on ne pourrait pas le faire longtemps.» ■



Les deux permanents d'Unia Genève dans l'immense chantier que sont les Communaux d'Ambilly.



Les salariés discutent volontiers avec les syndicalistes qui distribuent des exemplaires des CCT et des tracts sur les campagnes en cours.



En vue du renouvellement de leur Convention nationale, les maçons sont invités à répondre à un sondage sur les revendications à mettre en avant.

Jiyana Tassin

«Quoi de neuf pussyhat?» interroge le Musée historique de Lausanne. Une façon de rebondir sur l'anniversaire du suffrage féminin mais aussi et surtout de parler d'égalité entre les hommes et les femmes. «Il s'agit de dresser un état des lieux. Où en sommes-nous aujourd'hui?» interpelle Marie Acker, l'une des commissaires de l'exposition, titulaire d'un master en muséologie et histoire de l'art. «Le musée retrace l'Histoire et la déconstruit afin de mieux comprendre les mécanismes de construction des rôles et des identités au sein de notre société.» La guide commence la visite en parlant du pussyhat (un bonnet rose à oreilles de chat tricoté par des milliers de participants à la Marche des femmes en 2017, faisant suite à une déclaration sexiste du président américain Donald Trump). Elle précise qu'il s'agit d'un signe de ralliement, d'une réappropriation de l'espace public par les femmes. «Ce symbole a été repris par de nombreuses stars. Il est intéressant de noter que le féminisme est devenu quelque chose de sexy, à la mode.» Avec comme point de départ l'actualité récente – le mouvement #MeToo, la Marche des femmes ou encore la Grève du 14 juin 2019 – l'exposition décrit les origines et le regain récent des mobilisations féministes. «Nous avons cherché à reproduire le foisonnement que représentent ces questionnements. C'était un jeu de rendre cette installation vivante tout en restant structurée.» Un pari que le musée relève avec brio grâce à la diversité des supports – photos, vidéos, pancartes, affiches, éléments sonores – et des approches plurielles: historique, médicale, publicitaire ou encore culturelle.

LICORNE ET BAZOOKA

Au travers d'une vitrine séparant des jeux pour les filles de ceux pour les garçons, la section «Licorne et bazooka» nous questionne sur l'éducation différenciée des enfants. Publicités, affiches, ou encore études le montrent: les jeunes tendent globalement à adopter des comportements conformes aux clichés de genre. Un mécanisme involontaire et souvent amené, dès le plus jeune âge, par les parents. Une expérience de la RTS, menée en 2019, le démontre. Celle-ci mettait en scène un père qui, se retrouvant dans une pièce remplie de jouets, dirigeait automatiquement son fils ou sa fille vers des jeux genrés. Ainsi placées sur l'échiquier social, les personnes se voient, dès la naissance, attribuer des rôles qui les limitent dans l'expression de leur individualité. Un phénomène qui ne s'améliore pas avec l'âge. «Il est intéressant de noter qu'une femme qui accède à un métier «d'homme» sera aujourd'hui encouragée. Le contraire est très rare.» En témoigne l'affiche aux allures loufoques d'un homme passionné de natation synchronisée.

THÉORIE DE LA DIFFÉRENCE

«Avant le 18^e siècle, on considérait que les femmes étaient socialement différentes des hommes mais qu'elles étaient biologiquement similaires. On pensait notamment que les parties gé-

nitales de ces dernières étaient simplement retournées.» Puis, au tournant du siècle des lumières, la science vient s'immiscer dans le débat et construit gentiment une hiérarchie des genres. «En soulignant, par exemple, l'anatomie "inférieure" des femmes pour jus-

tifier leur exclusion des activités de pouvoir», précise l'historienne de l'art en désignant deux planches opposant un squelette féminin, aux allures frêles, à un autre masculin, fort et puissant. «Cet aspect de fragilité, souvent associé aux femmes, est aujourd'hui en-

core observé dans le corps médical. Beaucoup de maladies, comme celles cardio-vasculaires, ne sont pas dépitées assez tôt chez les femmes car on les associe à des symptômes psychologiques.» Plus loin, toujours dans le domaine de la santé, la conférence enre-



YVES LERESCHE



MARE LOU DUMATHOZ

gistrée d'une chercheuse démontre qu'un gros cerveau ne signifie pas de plus grandes capacités intellectuelles. Et d'illustrer le propos en mentionnant celui d'Einstein qui était très petit.

INSTRUMENTALISATION DU CORPS

Recouvrant un mur, des affiches nous renvoient des corps féminins. La bouche en cœur ou habillées en hôtesse de l'air, chacune des femmes immortalisées reflète les stéréotypes de genre, bien affirmés dans le domaine commercial. Même une ancienne campagne du parti socialiste joue sur le registre de la nudité et de la séduction. «Difficile d'y voir un lien avec la politique, déplore Marie Acker. L'instrumentalisation du corps féminin est très présente dans la publicité. Les femmes y sont souvent dans des postures de soumission ou sont représentées dans des métiers subalternes, comme ceux liés aux soins.» Face à ce mur de clichés, un portrait d'Iggy Pop questionne des attributs conventionnels de l'un ou l'autre sexe. Revêtu d'une robe, il affirme: «Je n'ai pas honte de m'habiller "comme une femme", car je ne pense pas qu'il soit honteux d'être une femme.» Alors si la stricte binarité se voit dépassée, que signifie la masculinité aujourd'hui?

VERS DES CHEMINS ÉGALITAIRES

«Ton GHB dans mon verre, mon poing dans ta gueule», lit-on sur la photo géante d'un slogan collé sur la porte de l'Espace autogéré de Lausanne et affichée dans une autre salle du musée. Collages, tags ou encore révision des livres d'histoire, chaque moyen permet aujourd'hui aux mouvements féministes de faire émerger des réalités jusqu'ici banalisées. «L'utilisation de la rue diffère grandement si l'on est un homme ou une femme. Les uns occupent celle-ci en bandes alors que les unes n'y restent pas et redoutent cet espace dans lequel elles ne se sentent pas en sécurité. On les culpabilise même des agressions qu'elles y subissent en leur laissant entendre, par exemple, qu'elles n'avaient pas à être dehors si tard.» Au terme de la visite, on peut encore observer une carte de Lausanne avec, en orange, le nom des rues baptisées en hommage à des hommes et, en violet, les rares attribuées à des femmes. Un autre contraste flagrant des différences entre les genres. Mais une envie aussi, de tracer de nouveaux chemins vers un monde plus égalitaire. ■

L'expo en pratique

Exposition «Quoi de neuf pussyhat?», à voir jusqu'au 27 juin au Musée historique de Lausanne, place de la Cathédrale 4. Heures d'ouverture. Du mardi au dimanche de 11h à 18h. Fermé le lundi (sauf Pâques et Pentecôte).

Tarifs. Adultes - 12 francs. Enfants <16 ans, étudiants, apprentis, chômeurs - gratuit. Gratuit pour tous les 1^{ers} samedis du mois.

Plusieurs rencontres pour explorer les thèmes de l'exposition avec des spécialistes sont également organisées au musée ou en ligne. Plus d'informations sur: lausanne.ch/mhl

Photos tirées de l'exposition du Musée historique de Lausanne.



R. & B. MANDELMANN



MHL



MICHAEL JANSSON



DCA AN LIGHT